



En bref médico-social

Compte pénibilité / Libéraux / Suivi médical Ehpad / Expérimentation / E-santé

Partager :

24/04/14 - 17h23 - HOSPIMEDIA | *L'Union nationale des professions libérales demande de ne pas réserver le Compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) aux seuls salariés... La rédaction vous livre, en bref, quelques informations, réactions, innovations en lien avec le monde médico-social.*

[Ressources humaines] Dans un communiqué en date du 22 avril, l'Union nationale des **professions libérales** (Unapl) demande que le **Compte personnel de prévention de la pénibilité** (C3P) ne soit pas seulement réservé aux salariés. "Une infirmière, qui au cours de sa carrière alternerait périodes libérales et salariées, ne pourrait bénéficier du C3P que lorsqu'elle est salariée, déplore l'Unapl. Où est la logique ?" L'Union craint par ailleurs que ce dispositif ne devienne une "véritable usine à gaz". Elle demande une fois de plus au Gouvernement la création d'un outil simple, lisible et adaptable à la situation des Très petites entreprises (TPE).

[Équipement] Après les chariots et les cabines, c'est au tour des fauteuils de se connecter. Conçu par la société StreamVision, le **fauteuil mobile d'e-santé** permet de réaliser un **bilan de santé complet** d'un résident en **sept minutes** et se pose donc comme un moyen nouveau et rapide d'accéder au diagnostic, au suivi des maladies chroniques et aux consultations à distance. **Quatre Ehpad** d'Île-de-France et de Picardie situés dans les villes de Bondy, le Bouret, Saint-Gobain et Sartrouville **se sont portés volontaires pour l'expérimenter**. Après une période d'observation de cinq mois, les équipes évalueront les différentes conditions d'utilisation de ce fauteuil et les bénéfices que les Ehpad et les résidents peuvent en tirer. Les **conclusions définitives** devraient être connues dans **18 mois**.

Pour aller plus loin...

Nos autres articles sur ce sujet

Le 11/04/2014 à 17h46

[Politique de santé — La loi Autonomie pourrait être présentée au Conseil des ministres le 23 avril](#)

Mots-clés

[Associations](#)

[Gérontologie](#)

[Professionnels de santé](#)

[e-Santé](#)

[EHPAD](#)

[Entreprises](#)

[Innovation](#)